

# 4 - CHANGEMENTS CLIMATIQUES



## ET LITTORAL

Conséquence directe du réchauffement climatique, le niveau des mers et des océans monte. Les scientifiques tablent de façon très réaliste sur une augmentation moyenne de 26 à 98 cm d'ici à 2100.



### LE CONSTAT

Les Pays de la Loire sont bordés par 450 km de côtes. Notre région est donc particulièrement exposée à ce phénomène irréversible et au risque de submersion marine.

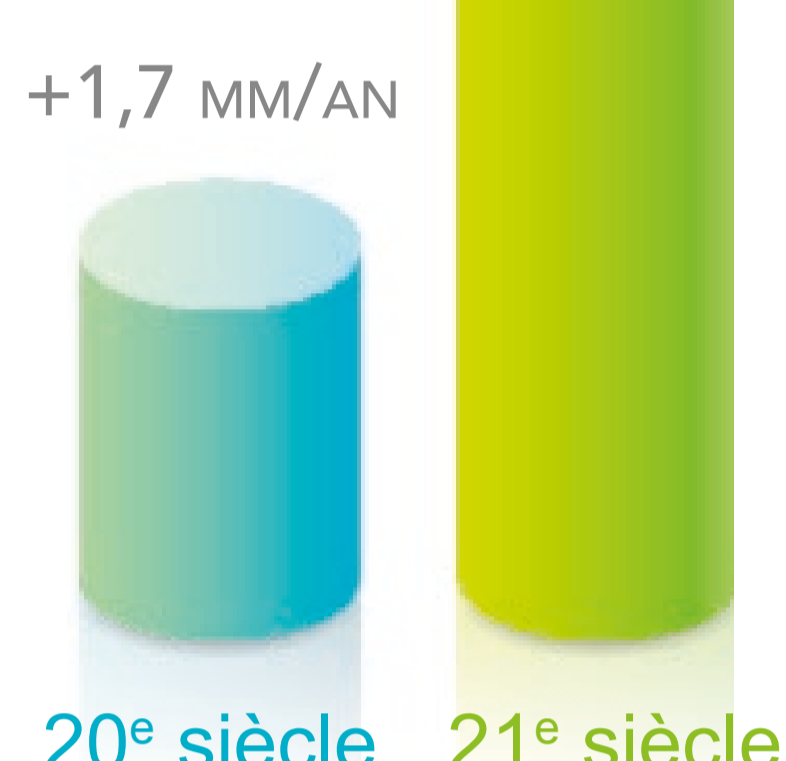
Si l'augmentation du niveau de l'océan Atlantique atteignait 80 cm à 1 m comme il est prévu, une partie du territoire de notre région se retrouverait définitivement submergée.



Cette situation, conjuguée à des tempêtes plus régulières, voire plus fortes, conduirait à une aggravation marquée des aléas côtiers. Les secteurs de côtes sableuses sont notamment plus vulnérables que les secteurs à roches dures, qui ont tendance, toutefois, à reculer eux aussi.

#### HAUSSE DU NIVEAU DE LA MER

+ 3,2 MM/AN



+19 cm

Le niveau de la mer a augmenté en moyenne de 19 cm sur la période 1901-2010.

+3,2 mm / an

Entre 1993 et 2010, la hausse du niveau des mers était de 3,2 mm/an. Le niveau de la mer augmente presque deux fois plus vite depuis 1993, par rapport à la moyenne du siècle dernier (1,7mm/an).

60 000 bâtiments  
125 000 ha  
3 000 km

60 000 bâtiments, 125 000 ha de sites d'intérêt écologique et plus de 3 000 km de linéaire d'infrastructures de transport sont actuellement situés en zones basses, sous les niveaux marins de référence, et donc concernés par le risque de submersion marine en Pays de la Loire.



#### CONSEQUENCES

Exposition plus forte de la population aux risques naturels.

Menace sur l'urbanisation en zones basses et derrière les digues.

Salinisation des terres arables qui deviendront impropres pour l'agriculture.

Menace sur des outils économiques : infrastructures portuaires, zones de cultures marines (conchyliculture, saliculture, etc...), infrastructures touristiques...



Crédit photo : Xavier MÉTAY



## ENSEMBLE AGISSONS !!

#### ◆ POUR LES PARTICULIERS

##### MESURES DE PROTECTION DU LITTORAL



Renforçons et respectons **les mesures de protection du littoral « douces » et de stabilisation des dunes**, afin de dissiper la houle et protéger les zones basses des submersions marines.

##### DES ACTIVITÉS ADAPTÉES



Prenons conscience du recul du trait de côte et **adaptions nos activités et nos besoins** (urbanisation sur le front de côte à oublier, pression touristique à alléger, ...).

#### ◆ POUR LES COLLECTIVITÉS

##### SENSIBILISATION DES CITOYENS



**Améliorons la sensibilisation des citoyens** et leur prise de conscience de l'existence des risques littoraux.

##### ZONES TAMPONS



Travaillons sur la notion de recul stratégique des activités humaines et **développons des zones tampons capables d'amortir les submersions marines**.

##### SYSTÈMES D'ALERTE



**Renforçons les systèmes d'alerte et d'évacuation** des populations.

